



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 23 juin 2026

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 1^{er} juillet 2026 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Rénovation des bâtiments du Stade :
 - Validation de l'Avant-Projet Définitif
 - Dépôt du permis de construire
 - Lancement de la consultation
- 2- Création d'un poste d'éducateur des APS principal 2^{ème} classe et mise à jour du tableau des effectifs
- 3- Personnel communal : Ratios promus / promouvables
- 4- Cession d'un délaissé communal
- 5- Décision Modificative Budgétaire
- 6- Camping : tarifs
- 7- Institution de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants
- 8- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**

